

“ Joseph-Octave Plessis ; et certaine-  
“ ment personne ne révoquera en doute  
“ que cet homme célèbre, sous tous les  
“ rapports, ne sût apprécier les choses.  
“ Nous lui avons entendu dire, plusieurs  
“ fois, qu’il voudrait qu’il y eût de sem-  
“ blables mémoires ou recueils dans  
“ toutes les paroisses, et nous avouons  
“ que ce sont, en grande partie, ses  
“ réflexions sur ce sujet et ses conseils  
“ particuliers, qui nous ont déterminé à  
“ écrire les présents mémoires sur la  
“ paroisse du Cap-Santé. Son opinion,  
“ son jugement, son approbation enfin,  
“ seront notre réponse à toute critique  
“ sur le mérite du présent recueil. ”

Tout commentaire sur la valeur  
de ces mémoires et sur l’opportunité  
de leur publication serait superflu,  
après cette approbation de Monsei-  
gneur Plessis.

La carrière paisible et féconde du  
digne prêtre qui les a écrits à travers  
les occupations du ministère pasto-